

SANTÉ

ETABLISSEMENTS DE SANTÉ

Personnel

CNG
Centre national de gestion

Arrêté du 20 juin 2011 portant inscription au tableau d'avancement complémentaire à la 1^{re} classe du corps des directeurs des soins au titre de l'année 2011

NOR : ETSN1130521A

La directrice générale du Centre national de gestion,
Vu le code de la santé publique ;
Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;
Vu la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;
Vu le décret n° 2002-550 du 19 avril 2002 modifié portant statut particulier du corps des directeurs des soins de la fonction publique hospitalière ;
Vu le décret n° 2002-551 du 19 avril 2002 relatif au classement indiciaire des directeurs des soins de la fonction publique hospitalière ;
Vu l'arrêté interministériel du 19 avril 2002 relatif à l'échelonnement indiciaire des directeurs des soins de la fonction publique hospitalière ;
Vu l'arrêté du 5 janvier 2011 relatif au tableau d'avancement à la 1^{re} classe du corps des directeurs des soins ;
Vu l'avis de la commission administrative paritaire nationale compétente à l'égard des directeurs des soins en sa séance du 9 juin 2011,

Arrête :

Article 1^{er}

Les directeurs des soins dont les noms suivent sont inscrits au titre de l'année 2011 au tableau d'avancement complémentaire à la 1^{re} classe du corps des directeurs des soins :

Sont nommés à compter du 1^{er} janvier 2011 :

1. BLIEZ Valérie.
2. BOILEAU Jean-Yves.
3. CARRE Philippe.
4. CHACORNAC Françoise.
5. CHAUMAT Elisabeth.
6. DAGORET Catherine.
7. DECROCK Claude.
8. DELPORTE Marie-France.
9. DETREZ André.
10. DUFOUR Pascal.
11. DUJOURDY Catherine.
12. FAIVRE Patricia.
13. GHIRARDI Danielle.
14. GLORIAN Jean-Pierre.
15. GOUTTE Patricia.
16. GUERRAUD Stéphane.
17. GUILLAUME Marie-Chantal.
18. KRAJEWSKI Martine.
19. LABERNADIE Maryse.

20. LAZARE Marie-Joseph.
21. LE BORGNIC Carmen.
22. LECENNE Frédéric.
23. MASCLAUX Jean-Luc.
24. MORANCAIS Martine.
25. MOUCHET Martine.
26. MOULLART Nathalie.
27. PERON Armelle.
28. POUYTES Christine.
29. ROUET Joëlle.
30. THOR Fatima.
31. TIRAND-MARTIN Catherine.
32. TOCNEY Paule.
33. VALLEE Jean-Claude.
34. VITTOT Pascale.

Article 2

Conformément à l'article R. 421-1 du code de justice administrative, la présente décision peut être contestée devant l'autorité administrative et devant le juge administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Article 3

La directrice générale du Centre national de gestion est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 20 juin 2011.

Pour la directrice générale et par délégation :
La directrice générale adjointe,
M.-C. CHATENAY-RIVAUDAY-MAREL